

à Mesdames

et Messieurs

les Sénateurs
et les Députés,

Georges Quémener

**LA FRANCE A UN BESOIN
SUPER URGENT
D'UNE REFORME FISCALE
CREATRICE D'EMPLOIS**

LES FAUSSES QUERELLES

On attaque le FRANC FORT, alors que la FRANCE a besoin de l'ECU, monnaie européenne forte et unique pour son commerce.

"On a oublié l'inflation".

On attaque la SECURITE SOCIALE, alors que la FRANCE, pays démocratique, développé et libre, a besoin d'un système de protection sociale évolué.

"On a oublié la vie des Français d'avant 1945, sans allocations familiales et sans sécurité sociale".

On attaque l'EUROPE et ses instances, alors que la FRANCE a besoin de l'UNION EUROPEENNE et de son PARLEMENT EUROPEEN : pour son économie, pour l'aménagement de son territoire, pour l'Arc Atlantique, pour sa sécurité et pour l'avenir de ses enfants.

"On a oublié un peu vite 1870 - 1914 - 1939".

On attaque les REGIONS à travers le projet de loi de décentralisation (la FRANCE en 2015), on veut réinventer la FRANCE divisée en 101 départements, c'est encore le grand PARIS qui cherche à affaiblir la FRANCE.

Alors que les régions françaises naissantes sont indispensables à l'UNION EUROPEENNE et devront travailler économiquement avec les autres régions Européennes.

On attaque l'ECOLE et **SA FORMATION** soi-disant cause principale du chômage, alors que nos chercheurs, médecins, ingénieurs, techniciens, commerçants, juristes, nos ouvriers, nos artistes, sont reconnus comme les meilleurs.

Bien sûr, l'Ecole est perfectible et elle doit être décentralisée.

Notre jeunesse est dynamique et motivée, mais on oublie toujours de l'écouter, on veut toujours réformer avant d'avoir analysé les vraies causes.

Il est évident qu'un jeune sortant "brut" de l'Ecole n'est pas opérationnel pour l'entreprise avant un à deux ans, ce phénomène a toujours existé et existera toujours.

On attaque le GATT, alors que la FRANCE est le quatrième pays exportateur du monde.

"On a oublié les méfaits du protectionnisme des années 30 et les guerres coloniales".

TOUTES CES ANALYSES ET CES QUERELLES NE SONT QUE PARTISANES ET SUBALTERNES PAR RAPPORT AU PROBLEME DU CHOMAGE ET A SA VERITABLE CAUSE.

Ce n'est pas l'EUROPE, ce n'est pas le GATT, qui obligent la FRANCE à taxer sa main-d'œuvre nette à plus de 90 %. C'est la FRANCE qui a décidé de s'auto-détruire par une fiscalité inadaptée à la recherche et l'industrie.

*Depuis 1974, par des modifications successives, la FRANCE a engendré le système fiscal et de prélèvements obligatoires le plus **destructeur d'emplois** de la planète.*

*Ce ne sont pas le total du budget de l'Etat et le total des prélèvements qui sont en cause, **c'est l'absurdité de leur répartition.***

LA FRANCE A UN BESOIN SUPER URGENT D'UNE REFORME FISCALE ET D'UNE REFORME DES PRELEVEMENTS OBLIGATOIRES.

*On prête toutes les vertus à la **TVA**, création française intelligente, mais la **TVA est aussi une taxe sur salaire, et par conséquent, elle est créatrice de chômage.** La **TVA** a des vertus, mais au-delà de 15 %, elle a aussi beaucoup de défauts.*

"N'OUBLIEZ PAS QUE C'EST LE "PRODUIT" (INDUSTRIEL OU TERTIAIRE) QUI CREE L'EMPLOI, ET C'EST LA RECHERCHE QUI CREE LE PRODUIT".

TOUTE REFORME FISCALE QUI CONTINUERAIT A FAVORISER L'IMPORTATEUR DISTRIBUTEUR PAR RAPPORT AU PRODUCTEUR UTILISATEUR D'EMPLOIS SERAIT UN DRAME POUR LA FRANCE ET SA DEMOCRATIE.



Il faut savoir que la FRANCE de 1994 taxe socialement 10 fois plus l'Institut PASTEUR que l'hypermarché importateur à chiffre d'affaires égal.

LA FRANCE DE 1994

Imaginez un pays développé qui désire améliorer :

- . **sa protection sociale** (allocations familiales, maladie, retraite, chômage),
- . **la vie de ses collectivités locales** (taxe professionnelle pour les communes, départements et régions),
- . et ses **moyens de formation** (taxe d'apprentissage et formation professionnelle).

Pour obtenir ce résultat, ce pays décide de créer des taxes nouvelles sur le chiffre d'affaires, ce qui, a priori, est intelligent et économique, si on les applique judicieusement et de manière égalitaire.

Mais ces nouvelles taxes sur le chiffre d'affaires seraient réparties de la façon **absurde** suivante :

- le petit commerce rural serait taxé à 25 % sur son chiffre d'affaires,
- le petit commerce de luxe à 15 %,
- les hypermarchés à 4 %,
- l'importateur de chemises, chaussures, jouets, paierait 3 %,
- les fabricants français de chemises, chaussures et jouets, seraient taxés à 22 %,
- le pêcheur taxé à 12 % et l'importateur de poissons à 3 %,
- le centre de recherche paierait 25 %,
- le fabricant français de machines outils spéciales à 20 %,
- l'importateur de machines à 4 %,
- l'industrie automobile à 8 %,
- la production française de cinéma à 18 %,
- l'importateur de séries américaines à 3 %.....

Un tel système absolument anti-économique, anti-démocratique, existe bien et dans un pays que nous aimons : la FRANCE de 1994 !

Voilà la VRAIE CAUSE DU CHOMAGE, et tant que les charges resteront uniformes sur la main-d'œuvre pour tous les métiers et à 90 % du salaire net, la suppression d'emplois restera un acte de saine gestion recommandée par les financiers.

Ce phénomène d'injustice économique a encore été amplifié depuis septembre 1993, lorsque les utilisateurs de main-d'œuvre au SMIC, en particulier les grandes surfaces et les importateurs, ont vu leurs charges sur les salaires baisser de 5,4 %.



© «L'Avortement Industriel - 1986»

Pour y voir plus clair dans les

DELOCALISATIONS

l'Assemblée Nationale a décidé de créer une commission d'enquête (rapport n° 781- JO du 2 décembre 1993).

A priori, cette idée paraît très louable, seulement on a simplement oublié d'auditionner les principaux intéressés : c'est-à-dire, les industriels de la chaussure, du meuble, de la confection, du jouet, de l'horlogerie, de la machine outil, tous "**industriels à la campagne**". Mais soyez rassurés : sur 31 auditeurs de cette commission d'enquête sur les délocalisations, 29 étaient parisiens ! On en reparlera peut-être plus tard, en 2015 ! ou après.....!

LA RECHERCHE et DEVELOPPEMENT

Pour illustrer la fiscalité française et en mesurer les conséquences sur l'emploi, prenons un exemple simple : la création, la fabrication et la distribution de **CAMESCOPIES**.

Croyez-vous sincèrement que la **FRANCE** n'a pas les chercheurs, ingénieurs, BTS, commerçants et financiers pour créer et fabriquer le caméscope numérique de l'an 2000 ?

Non ! mais dans la situation actuelle de surtaxes sur les salaires de recherche, une société qui décide de lancer ce caméscope paiera, durant les 2 ou 3 années de développement du produit (prototypes, essais, outillages, lancement, modifications...), une taxation de plus de 20 % sur son chiffre d'affaires de R et D, et lors de la fabrication en série, cette taxe sera encore de 8 à 9 %. Si cette même entreprise décide d'importer ce caméscope, elle n'aura plus aucun risque technique et ne paiera plus que 3 % de taxe sociale sur son chiffre d'affaires. Son choix sera vite fait ! Les emplois de recherche et de fabrication pour ce caméscope ne seront plus en France et la production non plus.

Les charges et taxes sur les chercheurs tuent la découverte et le nouveau produit avant qu'il ne naisse, c'est un AVORTEMENT INDUSTRIEL. Pour obtenir un produit bien-né, les charges et taxes sur les salaires de recherche, d'études et de prototypes doivent être réparties sur la consommation du pays.

(loi industrielle n° 10. l'Avortement Industriel - 1986)

"Ce sont les charges sociales identiques sur tous les métiers qui sont la principale cause du chômage".

"Depuis 1980, les lobbyings monétaristes et anti-inflation ont supplanté la recherche, et donc, la création d'emplois".

Un bon produit national crée beaucoup d'emplois ;

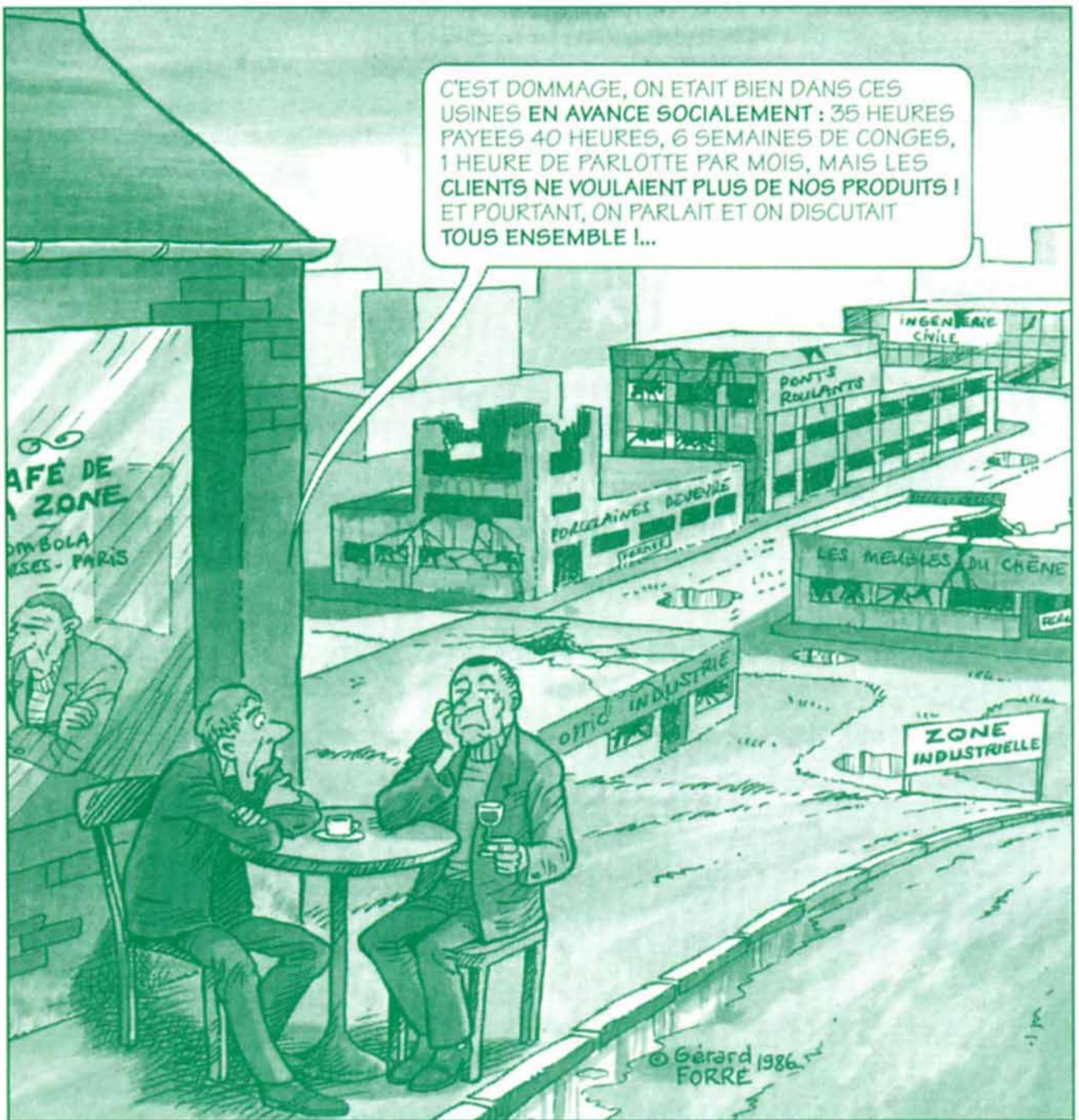
Un bon produit importé favorise le chômage.

(loi industrielle n° 7 - 1986)

Il n'y a pas que le SMIC à détaxer, il faut surtout détaxer la main-d'œuvre de Recherche et Développement.

"C'est la recherche qui crée le produit et c'est le produit qui crée l'emploi".

(© l'Avortement Industriel - 1986)



© «L'Avortement Industriel - 1986»

Les TAXES ET CHARGES EGALES ET UNIFORMES SUR LA MAIN-D'ŒUVRE de la recherche, de l'industrie, du commerce et des services, amènent automatiquement le ralentissement rapide de la recherche, la chute de l'industrie et de l'exportation, l'accroissement rapide des circuits d'importation et une augmentation du CHOMAGE.

(loi n° 9 "L'Avortement Industriel" 1986)

LES CHARGES SOCIALES

EN 1994, LES CHARGES SOCIALES SONT TOUJOURS LES MEMES QUELS QUE SOIENT L'ACTIVITE ET LE METIER, ALORS QUE TOUTES LES AUTRES TAXES SONT DIFFERENCIEES

En particulier :

- **LES PRODUITS** supportent toujours des taxes différentes : TVA différentes, taxe sur les carburants, taxe sur l'eau, taxe sur l'alcool...
- **L'impôt sur le REVENU** est fonction du niveau de vie de chaque ménage ;
- **L'impôt sur la FORTUNE**, de la richesse ;
- **L'impôt FONCIER** de la valeur immobilière ;
- **LA VIGNETTE** est variable suivant le type de voiture et le département...

DANS UN MARCHÉ OUVERT, SANS DROITS DE DOUANES, LE SYSTÈME DES CHARGES SOCIALES IDENTIQUES SUR TOUS LES MÉTIERS (À PLUS DE 90 % EN 1994), EST LE PLUS INJUSTE QU'UN LÉGISLATEUR PUISSE INVENTER.

"C'EST POURTANT CE QUI EXISTE AUJOURD'HUI EN FRANCE"

Un tel système :

- freine durablement la RECHERCHE et le DEVELOPPEMENT,
- anéantit les "USINES à la CAMPAGNE" de Georges POMPIDOU,
- détruit la RURALITE et son tissu de PME-PMI utilisatrices de main-d'œuvre,
- entraîne la désertification des CAMPAGNES au profit des banlieues ghettos,
- sacrifie le PETIT COMMERCE de centre-ville et de proximité au bénéfice des GRANDES SURFACES impersonnelles,
- favorise l'IMPORTATION,
- augmente le chômage et son lot de délinquance et de misère.

La répartition des taxes et charges sur salaires et investissements est telle, qu'en 1994 l'**idéal pour une entreprise française, si elle veut survivre**, sera d'avoir :

- **pratiquement pas de salaires**, ou quelques salariés au SMIC détaxé, ou des jeunes sous-payés,
- **pas d'investissements**,
- **UN CHIFFRE D'AFFAIRES MAXIMUM.**

Dans ce cas-là, vous ne payez pratiquement rien.

Pourquoi s'entêter à aider de telles entreprises qui favorisent le chômage ?

"La FRANCE a un besoin urgent d'une réforme fiscale tenant compte du chiffre d'affaires et non pas de la TVA".



© «L'Avortement Industriel - 1986»

Il est tellement plus facile et moins risqué de financer une machine étrangère importée par leasing, que de financer pendant 2 ans le développement d'un robot français en prenant des risques techniques, et de plus, en créant de l'emploi secondaire !

*"Il n'y a pas de grand pays sans industrie forte"
 "Une monnaie forte reste forte seulement si elle s'appuie sur une industrie forte".*

LES PME - PMI

Il est admis, en 1994, que les grandes sociétés multinationales ne créent plus d'emplois ou plutôt qu'elles en détruisent, et pour certaines massivement. **C'est donc aux PME-PMI de prendre le relais pour créer de l'emploi durable.**

DANS QUEL ENVIRONNEMENT EVOLUENT LES PMI FRANÇAISES EN 1994 ?

Dans le monde artificiel des sondages multiples, on a l'impression que chacun s'est défini son référentiel pour ne donner que les résultats qui lui sont favorables.

L'outil statistique français est insuffisant lorsqu'il n'est pas **erroné** :

Indice des prix positif certains mois, alors qu'il est négatif dû à l'effet de la crise et des prix "discount".

Solde de la **balance commerciale** très approximatif de par les nouvelles règles de l'Union Européenne et la baisse de la consommation.

Il n'existe aucune donnée sur **l'évolution du chômage dans une région** où ferme une usine : diminution de la main-d'œuvre tertiaire, fermeture de magasins, fermeture des services de santé, déplacement de population, chute des impôts locaux..... Il est vrai que l'on est plus fort sur l'audimat.

Lorsque la main-d'œuvre secondaire descend en-dessous du POINT CRITIQUE Gérard FORRE la main-d'œuvre tertiaire (services) commence à diminuer et c'est l'amorce d'une GRAVE CRISE ECONOMIQUE.

("l'Etat Responsable" 1988)

Il existe un constat plus grave encore : l'industrie française approche de la zone critique des 20 % du PIB. A 15 % on devient "sous - développé", c'est-à-dire dépendant des autres pays industrialisés.

En cette fin du XX^e siècle, à l'ère de la biologie, des super ordinateurs, **L'OUTIL STATISTIQUE ECONOMIQUE** a besoin d'une révolution culturelle **pour être au service des français**. C'est à partir d'un outil statistique et prévisionnel fiable que l'Etat et les Régions doivent prendre leurs décisions. Pourquoi ne pas utiliser la "logique floue" qui offre la possibilité de traiter simplement le monde réel et complexe.

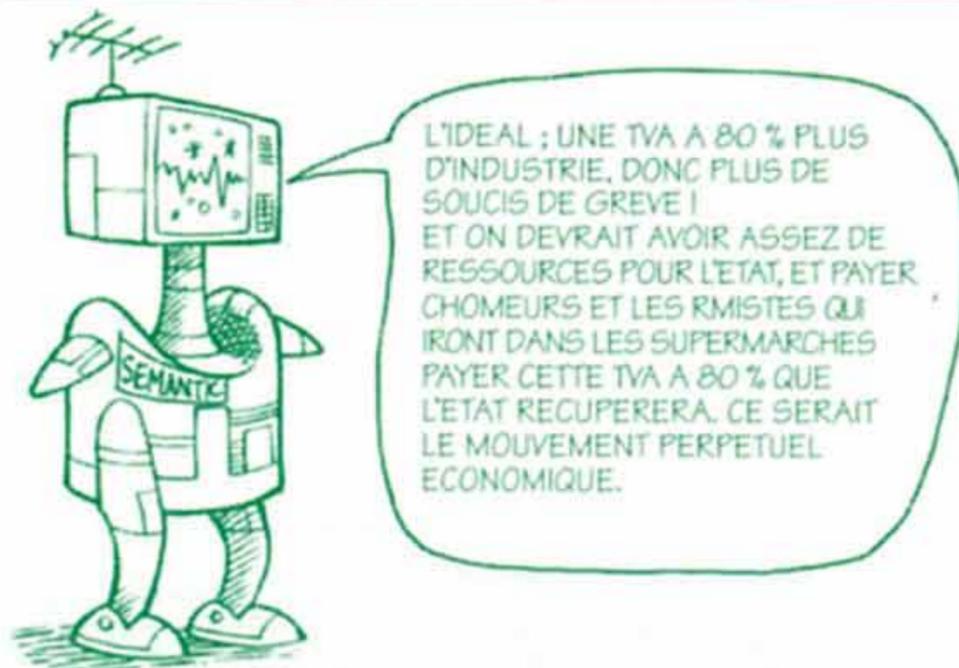
DANS QUELLE SPHERE ECONOMIQUE EVOLUENT LES PMI FRANÇAISES EN 1994 ?

Au milieu d'énormes scandales financiers de banque nationalisée, les PMI françaises sont carrément laminées. A l'inverse, les PMI allemandes, américaines et japonaises sont soutenues en permanence par leurs banquiers. Depuis l'ère de la dérégulation financière débridée des années 80, dans cette époque des "golden boys", **les PME et PMI, seules créatrices d'emplois, ont été complètement ignorées.**

Les Sociétés de Développement Régional (SDR) créées par le **Président Georges POMPIDOU**, en même temps que "ses usines à la campagne", sont parties jouer avec "l'immobilier" et plus particulièrement avec le golf !

**LA TVA ELLE - MEME EST AUSSI UNE TAXE SUR LA MAIN-D'ŒUVRE.
LORSQU'ELLE DEPASSE 15 %, LA TVA EST AUSSI SOURCE DE CHOMAGE**

LA TVA EST DANGEREUSE POUR L'EMPLOI



"Si l'on veut créer un véritable marché Européen, il faut, en priorité, rendre la concurrence aisée en même temps que loyale".

Maurice LAURE - Créateur de la TVA

DE LA TVA

Ou comment un impôt intelligent, appliqué sans réserve et sans nuances devient nuisible à la production nationale.

La **TVA** appliquée au 1^{er} degré, c'est-à-dire sur les produits made in FRANCE et sur les produits étrangers, rétablit une certaine équité. Mais **lorsqu'on applique une taxe supplémentaire sur la valeur ajoutée** pour un produit français, on crée à ce moment-là une taxe sur l'emploi.

La **TVA** est une taxe à la valeur ajoutée et ne doit pas se substituer à une faible taxe résiduelle sur le chiffre d'affaires. Mais, historiquement, la **TVA** ayant supprimé toutes les taxes sur le chiffre d'affaires et les prestations de services, elle a engendré des **SURTAXES SUR LES SALAIRES** et ainsi :

- a contribué au déclin de l'industrie nationale,
- a fait le lit de l'importation et des grandes surfaces.

Une super **TVA** (33 %) a tué le marché national des produits ainsi frappés (exemple : voitures haut de gamme). Une super **TVA** engraisse et endort l'Etat, elle masque la situation réelle de la production nationale.

Une TVA NE DOIT JAMAIS DEPASSER 15 %.

La **TVA** est un impôt de période de plein emploi.

"La FRANCE a un besoin urgent d'une réforme fiscale tenant compte non pas de la TVA mais du chiffre d'affaires".

© "L'Etat Responsable - 1988"

LES FAUX REMEDES dont la TVA

On prétend dans tous les médias que la FRANCE est un pays bloqué dans lequel aucune réforme ne peut être appliquée !

Ce postulat est absolument faux, ce que la FRANCE et sa jeunesse n'acceptent plus avec ses 4 millions de chômeurs, ce sont les **faux remèdes**.

LES FAUX REMEDES :

- **La TVA sociale** : en supprimant toutes les taxes sur le chiffre d'affaires, la TVA a contribué à surtaxer la main-d'œuvre (la FRANCE détient le record mondial de la taxation de la main-d'œuvre).
- **Remplacer la taxe professionnelle** par une taxe assise sur la valeur ajoutée, c'est remplacer une taxe sur l'emploi par une nouvelle taxe sur l'emploi !
- **Une taxe sur les robots** qui tuerait l'industrie et l'exportation.
- **L'augmentation de la CSG**, encore une taxe sur la main-d'œuvre et prélevée par l'entreprise.
- **La semaine de 32 heures**.
- **La diminution des allocations familiales** et
- **La réduction des charges sociales sur les salariés au SMIC** largement utilisés par les hypermarchés déjà sous-taxés socialement.
- **Le SMIC jeunes - les CIP**.
- Lorsque l'on supprime les charges systématiquement sur tous les jeunes chômeurs et toutes les nouvelles créations d'emplois, on favorise le licenciement de personnel ancien dans l'entreprise ; on continue à favoriser les importateurs et la grande distribution utilisatrice de bas salaires et on aggrave encore le chômage.
- Déblocage des **fonds de participation** sans accompagnement bancaire ce qui appauvrit encore les fonds propres des PMI.

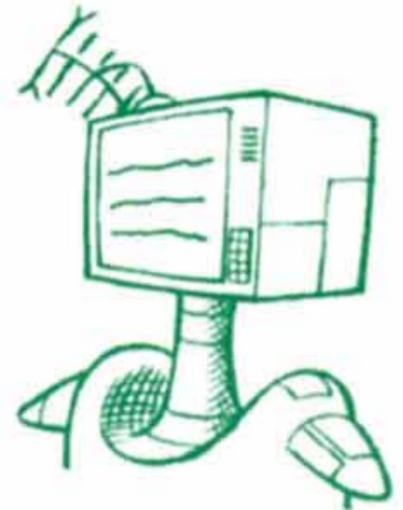
Aucune de ces mesures ne rétablit la justice fiscale et sociale entre le créateur de produit et l'importateur ; donc le chômage continue de progresser.

Depuis 1974, il existe en permanence une erreur de diagnostic. En conséquence, on se trompe sur les remèdes.

Il est scandaleux, en 1994, de vouloir continuer d'équilibrer les différents comptes sociaux en utilisant les mêmes recettes depuis 20 ans, c'est-à-dire, augmenter les taxes sur les salaires et donc augmenter le chômage.

Actuellement au stade de la surtaxation de la main-d'œuvre, lorsqu'un gouvernement et les partenaires sociaux augmentent de 1 % les charges sociales, dans les 3 mois il y a 100 000 chômeurs supplémentaires.

SUR LA PAIE D'UN OUVRIER EN 1994, IL EST PRELEVE PLUS DE 90 % DE CHARGES ET TAXES DIVERSES CALCULEES SUR SON SALAIRE NET. IL EST EN SOMME PLUS TAXE QUE LA PLUS HAUTE TRANCHE DE L'IMPOT SUR LE REVENU !!! C'EST PEUT-ETRE ANTISOCIAL ET ANTIECONOMIQUE?



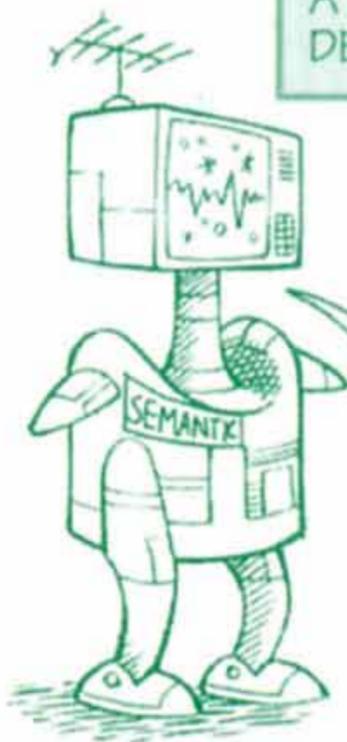
Il y a une source importante d'emplois possibles à l'exportation (VSNE), de l'ordre d'un million de français à expatrier pour exporter cent milliards de francs de plus par an.

© «L'Etat Responsable - 1988.»

Un emploi dans la RECHERCHE et les études nourrit un minimum de 20 EMPLOIS dans L'INDUSTRIE, le COMMERCE et les SERVICES. Seul un pays qui développe de bons produits garde son indépendance nationale et crée du progrès social.

(loi n° 1 "L'Avortement Industriel" 1986)

UNE LOI D'UN ETAT RESPONSABLE DEVRAIT EXIGER LE REGLEMENT A 30 JOURS DES FOURNISSEURS DES GRANDES SURFACES.



JE PREFERERAI LES QUARTIERS DE PARIS SANS BOUTIQUES, AVEC DES GRANDS HYPERMARCHES, CE SERAIT PLUS SOCIAL !



© «L'Etat Responsable - 1988.»

POUR DE NOUVELLES TAXES

La FRANCE ne peut pas tout détaxer socialement, mais il faut faire des choix intelligents. De plus, on ne peut rétablir les droits de douanes, nous devons garder notre protection sociale, toute fiscalité nouvelle doit être conforme au GATT et à la subsidiarité de l'UNION EUROPEENNE.

CE N'EST PAS LE SALARIE QU'IL FAUT DETAXER, MEME S'IL S'AGIT D'UN JEUNE OU D'UN SMICARD, C'EST LE METIER CREATEUR D'EMPLOIS QU'IL FAUT DETAXER.

IL Y A 5 PRIORITES POUR CREER DURABLEMENT DE L'EMPLOI.

I POUR UNE FRANCE INDUSTRIELLE

DETAXER complètement la main-d'œuvre de Recherche et Développement (R et D) : c'est la recherche qui crée le produit et c'est le produit qui crée l'emploi. Détaxer la main d'œuvre expatriée.

II POUR UNE FRANCE RURALE ET DES BANLIEUES

DETAXER complètement la main-d'œuvre des ARTISANS, PETITS COMMERCES, AGRICULTEURS de 3 salariés au maximum (3 salariés et moins de 3 salariés, y compris les patrons, sans les apprentis).

III TAXER POUR EQUILIBRER LES BUDGETS LOCAUX ET SOCIAUX

1. **Une NOUVELLE TAXE PROFESSIONNELLE** créatrice d'emplois et basée sur le principe suivant :

«Plus on fait de chiffre d'affaires, plus on paie, Plus il y a d'emplois, moins on paie».

2. **Une TAXATION SOCIALE** de la grande distribution multi-produits à la surface (taxe au m² progressive au-delà de 3 000 m²). Je n'en veux pas à nos grandes surfaces françaises qui sont issues de la civilisation de l'automobile et qui sont les plus performantes au monde, c'est grâce à elles que la FRANCE a vaincu son mal endémique : **l'inflation**. Je voudrais simplement qu'elles participent à l'aménagement du territoire avant 2015, qu'elles paient **leur part de taxes sociales sur le chiffre d'affaires** (et pas seulement la TVA) et dans les mêmes proportions que paient le petit commerce, la recherche médicale ou l'industrie de la robotique. L'action à mener auprès des grandes surfaces multi-produits n'est pas de freiner leur dynamisme, mais de les imposer judicieusement à la surface, en leur rendant leur liberté.

IV PAR UN DEVELOPPEMENT DU CAPITAL-RISQUE POUR LES PMI

non cotées, par la relance des SDR grâce à des taux bonifiés et par la déduction de l'IRPP des sommes investies dans ces sociétés. Lancer l'idée d'un actionnariat populaire à l'échelon de la Région pour les PME-PMI régionales.

V PAR UNE MODULATION DES CHARGES SUR SALAIRES que j'appelle le Quotient Q.a.d. (Quotient aménagement et développement 1993).

GÉRARD QUÉVEAU

Le Quotient **Q.a.d.**

Quotient **a**ménagement et **d**éveloppement

$$\text{Q.a.d.} = \frac{\text{CHARGES SOCIALES}}{\text{C.A. HORS TAXES.}} \%$$



**POUR L'EMPLOI, UNE SOLUTION JUSTE,
IMMÉDIATE, MODERNE, EFFICACE**

Le Quotient **Q.a.d.** participe à l'**aménagement** du territoire, à la ruralité et **développe** l'emploi par l'industrie et l'exportation.

**L'APPLICATION DU Quotient Q.a.d. DANS LA FRANCE DE 1994
LAISSERAIT UN SOLDE POSITIF D' ENVIRON 50 MILLIARDS DE
FRANCS, PAR AN, DANS LES COMPTES SOCIAUX.**

QU'EST-CE QUE LE Quotient Q.a.d. ?

(Quotient aménagement et développement)

LA MAJORITE DES RATIOS FINANCIERS SONT EXPRIMES EN % DU CHIFFRE D'AFFAIRES

- le bénéfice net - la MBA - la R et D ... les investissements,
- la rétribution de nombreux commerciaux calculée en % du chiffre d'affaires,
- les royalties des brevets et know-how ...
- toutes les entreprises sont classées par leur chiffre d'affaires...

MAIS JAMAIS LES CHARGES SOCIALES NE SONT EXPRIMEES EN % DU CHIFFRE D'AFFAIRES - POURQUOI ?

Pour rétablir l'équité de toutes les activités devant l'impôt et les charges, il est urgent et indispensable de fixer **un minimum et un maximum, un plancher et un plafond aux charges sociales. C'est le but du Quotient Q.a.d.**

Le Quotient Q.a.d. EST UNE MODULATION DES CHARGES SOCIALES PAR METIER

Si le Quotient Q.a.d. EST INFÉRIEUR A 4 %.

CE TYPE D'ENTREPRISE NE FAVORISE PAS L'EMPLOI.

L'entreprise devra payer ce minimum de 4 % du chiffre d'affaires hors taxes en tant que total des charges sociales.

"Les entreprises qui ne favorisent pas l'emploi et participent à sa destruction doivent contribuer au financement social".

Si le Quotient Q.a.d. EST SUPÉRIEUR A 10 %.

CE TYPE D'ENTREPRISE FAVORISE L'EMPLOI.

L'Etat, l'URSSAF et les ASSEDIC devront lui restituer le trop-perçu des charges sociales au-delà de 10 % du chiffre d'affaires hors taxes.

"Les entreprises créatrices et conservatrices d'emplois doivent être aidées et encouragées".

Le Quotient Q.a.d. est JUSTE : *"Il stoppe le chômage".*

Le Quotient Q.a.d. est une vérification a posteriori que l'entreprise a bien participé, comme l'ensemble du pays, au financement social.

Le Quotient Q.a.d. est MODERNE : *"C'est un outil de progrès industriel"*

Il développe la productivité et l'industrie de la machine-outil et des biens d'équipements. Il augmente les fonds-propres des PMI de main-d'œuvre.

Le Quotient Q.a.d. n'est pas une taxe sur le chiffre d'affaires, c'est simplement un instrument de mesure de justice fiscale, ce n'est pas une taxe sur la consommation.

Le Quotient Q.a.d. est compatible avec l'UNION EUROPEENNE (subsidiarité) ainsi qu'avec le GATT, car il n'avantage pas le producteur exportateur par rapport à l'importateur.

Le Quotient Q.a.d. est EFFICACE : *"Il est applicable immédiatement".*

Le Quotient Q.a.d. est un outil souple, car le législateur peut modifier le plancher de 4 % ou le plafond de 10 % chaque année au moment du vote du budget de l'Etat.

Le "Quotient Q.a.d." est, de plus, un facteur d'équilibre des comptes de la Sécurité Sociale.

CONSANGUINITE

Des ROYAUTES ont disparu par CONSANGUINITE PHYSIQUE entre les princes.

De même, des DÉMOCRATIES peuvent disparaître par CONSANGUINITE INTELLECTUELLE.

Cette consanguinité intellectuelle apparaît lorsque plus de 30 % des Ministres d'une démocratie ont la même formation.

© «L'Etat Responsable - 1988.»



VIVEMENT UN GOUVERNEMENT
AVEC 100 % DE SEMANTICS,
AVEC DES PROMOTIONS DE
20 ELEVES MAXIMUM DE
«L'ECOLE NATIONALE DES
MINISTERES» ET SI LES
GOUVERNEMENTS DURENT
2 ANNEES,
CELA DOIT SUFFIRE !
LE SEMANTIC DEVIENT
ALORS UN PRODUIT
RARE ET CHER.

*"La FRANCE n'a nullement besoin d'une réforme de l'Ecole,
la FRANCE a un besoin urgent d'une réforme fiscale".*

Arrêtons le gaspillage de la formation, **bientôt nous aurons les chômeurs les mieux formés du monde.** La FRANCE a plus besoin de créateurs d'emplois que de formateurs tuteurs et conseillers.

"Messieurs les hommes politiques, écoutez avec intérêt et attention les jeunes, vos électeurs de demain".

"Jeunes Français et Européens, il n'y a que vous pour changer la France fiscale figée dans le calcul absurde actuel des prélèvements obligatoires".

LE CHOMAGE : LE PROBLEME N° 1 DE LA FRANCE DE 1994 EST FISCAL

Il est donc du ressort du Ministère du Budget et non pas du Ministère du Travail. **Toute mesure qui ne remet pas à plat les charges sur la main-d'œuvre est vouée à l'échec.**

La **FRANCE** et sa jeunesse l'ont bien compris !

- **PAS DE TAXE** sur la main-d'œuvre : taxe d'apprentissage et versement transport sur le chiffre d'affaires ;
- **TAXONS** le chiffre d'affaires ;
- **LIMITONS** la TVA ;
- **DETAXONS** la main-d'œuvre **R et D**, de l'export et des artisans ;
- **APPLIQUONS** le **Quotient Q.a.d.**

POUR CONCLURE : j'aimerais que le Gouvernement rétablisse, par décret, le stage obligatoire dans une entreprise française pour les élèves de l'ENA, ce stage vient d'être supprimé, à partir de la rentrée 1994.

Je suggère de le porter à 1 an minimum !

Personnellement, dans notre entreprise, je vous garantis de trouver un bon tuteur pour diriger ces stages, comme je l'ai déjà fait depuis 1989.

Comme je l'écrivais déjà en 1988 dans "L'ETAT RESPONSABLE" :

"En ECONOMIE, rien de grand ni de durable ne se fait sans finalité sociale, c'est-à-dire, sans PARTICIPATION".

Depuis plus de 20 ans, la plupart des élections majeures : présidentielles ou législatives, ont été perdues par les Partis au pouvoir, car ils n'ont pas eu la lucidité et le courage de s'attaquer à ce problème fiscal AVANT LES ECHEANCES ELECTORALES.

"Gouvernants ! Attention au jour où il y aura un chômeur de trop !"

La diffusion du livre est assurée par
l'imprimerie JADAULT
79440 COURLAY Tél. 49.72.20.28 - FAX 49.72.30.38

L'avortement industriel

Gérard FORRE
Ingénieur-
Chercheur



Illustrations
Gérard FORRE
Guy ROGER

1992

EDL

1986

"ET POUR DES CHÔMEURS
DE MOINS..."

L'Etat responsable

Gérard FORRE
Ingénieur-
Chercheur

Réflexions sur l'Education, les Sciences, les Arts, les Lettres, l'Europe, l'Economie



1988

EDL

"ARRÊTONS
LA DESTRUCTION
DE L'EMPLOI!"

par une VRAIE RÉFORME FISCALE

"Ce sont les char..."

1993

1993

Le Quotient Q.a.d.

Quotient aménagement et développement

$$Q.a.d. = \frac{\text{CHARGES SOCIALES}}{\text{C.A. HORS TAXES.}} \%$$



POUR L'EMPLOI, UNE SOLUTION JUSTE,
IMMÉDIATE, MODERNE, EFFICACE

à Mesdames
et Messieurs
les Sénateurs
et les Députés,
Gérard Quéau

1994